EXTINCTEUR À CO2
Référence : 05989



RESUME

Assurez la sécurité de tous avec l'extincteur à CO2, particulièrement utile contre les feux de classe B. Également recommandé pour lutter contre les feux électriques, il préserve les installations telles que des salles informatiques, des installations électriques ou des machines.

Sa capacité est de 2 kg ou 5 kg (au choix). Les dimensions de l'extincteur 2kg sont L. 569 x l. 105 mm et le 5 kg mesure L. 750 x l. 138 mm et se fixe sur le mur grâce à son support mural inclus.

Découvrez tous nos équipements de lutte et de prévention incendie sur notre page d'équipement de sécurité incendie.

Les points forts :

- Certifié NF, CE, MED
- Support mural inclus
- N'endommage pas le matériel informatique et électronique






DECLINAISONS

Capacité
5 kg
2 kg

DESCRIPTION

Où installer l'extincteur dioxyde de carbone ?

C'est l'équipement indispensable à avoir dans une pièce où se trouvent des équipements électroniques comme des serveurs informatiques ou des tableaux électriques par exemple. En effet, il n'abîme pas et n'endommage pas le matériel : ce qui s'échappe de l'extincteur ne laisse aucun résidu et donc aucune particule ne s'infiltre dans votre équipement.

Il est également efficace contre les feux de classe B, ainsi, il trouve parfaitement sa place dans des cuisines, des garages ou dans toute industrie utilisant des vernis, des solvants ou des liquides inflammables.

À lire : En savoir plus sur les classes de feu

L'extincteur à CO2 doit être placé de manière visible et ne doit pas simplement être posé à terre, c'est pourquoi un support mural est inclus. Il suffit de le fixer sur le mur à l'aide de vis et d'y accrocher votre appareil, il est conseillé de placer l'extincteur à environ 1,20 mètre du sol (hauteur entre le sol et la poignée de portage). Une fois installé, vous devez indiquer l'emplacement de votre équipement avec un panneau pictogramme équipement incendie.

Sa seule présence n'est pas suffisante afin de lutter contre des flammes. La loi impose la présence d'un extincteur à eau d'au moins 6 litres au sein des ERP (établissements recevant du public) et ERT (établissements recevant des travailleurs) pour 200 m² et à chaque étage différent.

Description de l'extincteur classe b

Avec sa poignée en bois anti-statique proche du diffuseur, manipulez plus facilement la lance pour éteindre rapidement l'incendie.

Ses nombreuses certifications attestent de sa qualité, en effet, il est normé NF afin de se conformer à la réglementation. Certifié MED, il est homologué pour être utilisé à bord des navires lorsqu'ils sont sous le pavillon d'un État membre de

l'Union Européenne.

Sa maintenance est obligatoire au minimum 1 fois par an. Un professionnel agréé APSAD et NF Service doit effectuer cette maintenance dans le but de vérifier l'état général de votre appareil, le niveau d'agent extincteur présent, etc. Mensuellement, il est conseillé d'effectuer de petites vérifications, notamment, le fait que votre appareil est toujours accessible et que son pictogramme d'indication extincteur est bien visible.

Pour les feux de classes A, B et C, munissez-vous plutôt d'un extincteur à poudre, et pour équiper votre parking souterrain, il est conseillé de se munir d'un bac a sable anti incendie.

Pour installer ce produit, utilisez le support d'extincteur sur pied.

Caractéristiques de l'extincteur à CO2

Dimensions :

- 2 kg : L. 569 x l. 105 mm
- 5 kg : L. 750 x l. 138 mm

Type de feu : B

Température limite d'utilisation : - 30° C + 60° C

Temps de fonctionnement :

- 2 kg : 25 secs
- 5 kg : 30,17 secs

Pour faciliter la maintenance de vos extincteurs, choisissez le chariot professionnel maintenance extincteur.